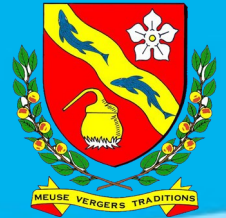


# L'association Meuse Vergers Traditions



Vous propose une :

## Formation à la Distillation Moderne - 1<sup>er</sup> Niveau

**Date :** Samedi 02 Mars 2024  
**Lieu :** Foyer Municipal, 3, Rue de l'Eglise— 57540 Petite Rosselle <sup>(2)</sup>  
**Formateur :** Daniel HAESINGER - **Organisation :** UDSA Moselle

### COUPON-REPONSE - formation DISTILLATION 1<sup>er</sup> Niveau

#### A RENVoyer avant le 31 /12/2023

à Patrick MARTINET - Président Association Meuse Vergers Traditions  
3 Sentier des Plantes - 55500 LIGNY-EN-BARROIS  
Tél. : 06 46 58 68 18 – Mail : [patrick.martinet@meusevergerstraditions.org](mailto:patrick.martinet@meusevergerstraditions.org)

Détail du programme : Voir annexe ou flashez le qr-Code ci-après

Espérant vous compter nombreux à cette formation;

Patrick MARTINET

Président Association Meuse Vergers Traditions



flashez le qr-Code ci-dessus pour plus de détails sur la formation



### COUPON-REPONSE :

Nom ..... Prénom .....  
Adresse : ..... Code postal : ..... Ville : .....  
Numéro de téléphone : ..... Courriel : .....

### Participera à la Conférence / formation sur la distillation du 02 Mars 2024 <sup>(2)</sup>

#### **A) Droit d'entrée et Fascicule :**

- Je suis membre de l'Association Meuse Vergers Traditions ET à jour de ma cotisation ..... 16 €  
 Je NE suis PAS membre de l'Association Meuse Vergers Traditions ou non à jour de ma cotisation ..... 31 €

#### **B) Repas :** (Pour des raisons d'organisation il est très vivement recommandé de prendre le repas en commun)

- Je choisis de prendre le repas ..... 14 €

#### **C) Inscription – Règlement :**

Joindre impérativement un chèque à l'ordre de l'Association Meuse Vergers Traditions lors de l'inscription pour un montant de (cocher la case appropriée):

- Membre adhérent de l'Association Meuse Vergers (Formation + repas) ..... 30 €  
 NON Membre adhérent de l'Association Meuse Vergers (Formation + repas) ..... 45 € <sup>(4)</sup>

- Je confirme par ailleurs disposer d'une assurance personnelle et de type responsabilité civile <sup>(5)</sup>

Date et signature :

- (1) Formation organisée par l'UDSAH Moselle (Union Départementale des Syndicats et association Arboricoles et Horticoles, des récoltants familiaux et producteurs d'eau de Vie naturelle de la Moselle à laquelle s'associe l'Association Meuse Vergers Traditions  
(2) Dans la mesure du possible et en fonction des inscrits, il sera proposé un covoiture dont les modalités restent à préciser début 2024.  
(3) Dans la limite des places disponibles – Ne tardez pas à renvoyer votre bulletin d'inscription accompagné de votre chèque  
(4) Par un règlement de 45 €, un Non Adhérent deviendra adhérent à l'issue de la formation et recevra la revue Trimestrielle : Le Bouilleur de la FNSRPE.  
(5) Assurance couvrant les dommages corporels et matériels qui pourraient être causés ou survenir dans le cadre de cette formation

